



N° 14 - Septembre 2010 - Août 2011

Elections législatives de 2012

Cela fait presque cinq ans que notre reine a été élue au suffrage universel.

En grande protectrice de la démocratie, celle qui a d'abord nommé tout un gouvernement à la tête du royaume, a fait voter le 5 juillet dernier une loi réformant le système de nomination des ministres et secrétaires d'Etat.

En effet, à présent, ceux-ci seront élus non pas par le monarque d'Hyrule mais bien par suffrage universel et unisexe.

La meilleure manière, selon notre souveraine pour « barrer la route à l'oligarchie ».

Une loi approuvée à l'unanimité par le conseil constitutionnel, bien que rejetée à l'unanimité par le gouvernement.

Mais comme seuls les membres du conseil constitutionnel ont le pouvoir de voter les lois visant à modifier la constitution, nos ministres ont été contraints de se la fermer.

Ce qui, on dira ce qu'on voudra, ne fait pas de mal, des fois !

L'affiche qui suit est celle que vous trouverez placardée dès demain matin, sur tous les murs de la citadelle, enfin, sur ceux où il reste de la place.

ELECTIONS LÉGISLATIVES 2012



CHERS CITOYENS.

LA MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DU 5 JUILLET 2011
SOUMISE À PRÉSENT L'ÉLECTION DES MEMBRES
DU GOUVERNEMENT AU SUFFRAGE UNIVERSEL ET UNISEXE.
EN CONSÉQUENCE, AUX MOIS D'AVRIL ET MAI PROCHAINS,
NOUS VOUS ATTENDONS DE PIED FERME À L'HÔTEL DE VILLE DE LA CITADELLE,
OÙ VOUS AUREZ L'HONNEUR D'ÉLIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS LES MINISTRES
QUI ILLUMINERONT LE PAYS POUR UN MANDAT DE QUATRE ANS.

LA LISTE OFFICIELLE COMPLÈTE DES CANDIDATS
SERA DÉVOILÉE EN JANVIER 2012.

MERCI DE VOTRE ATTENTION.

LE MAIRE ET LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL.